

Dossier d'inscriptions



SALON
des **Communes** et des
Intercommunalités
des **Bouches du Rhône**

Salon de Provence

Jeudi 29 septembre 2022 - Espace Trenet

Qu'est-ce que le Salon des Communes et des Intercommunalités ?

le Salon des Communes et des Intercommunalités des Bouches du Rhône aura lieu le 29 septembre 2022 à Salon de Provence à l'Espace Trenet.

Ce salon, dédié aux actions et aux préoccupations des collectivités et des organismes publics est le rendez-vous des élus et des décideurs qui préparent l'avenir de nos communes et territoires.

Véritable lieu d'échanges et de rencontres avec les entreprises du territoire, le Salon des Maires, des Elus locaux et des Décideurs publics est le rendez-vous majeur pour trouver ensemble des solutions d'avenir.

Il s'adresse - le visitorat :

- Aux élus : présidents, maires, adjoints, conseillers municipaux, conseillers départementaux et régionaux, élus communautaires, députés, sénateurs...
- Aux personnels d'encadrement : directeurs et secrétaires généraux, chefs de service, cadres...
- Aux personnels techniques et administratifs.
- Aux acheteurs.

POURQUOI EXPOSER ?

1

Identifier des prospects

2

Multiplier les rencontres et les contacts

3

Bénéficier d'un stand clé en mains idéalement situé grâce à l'accompagnement Éa

4

Montrer le dynamisme et la créativité de votre structure

5

Etre présent sur un lieu de relations publiques prestigieux

2

Bon de commande



Société exposante

Raison sociale :

Adresse :
.....

Code postal :Ville :

Tél :N° SIRET :

Responsable du stand

Mme M. - Nom/Prénom :

Fonction :

Tél Portable :Tél :

E-mail :

Bon de commande

NOTRE FORMULE CLÉS EN MAINS

Stand aménagé
1 240 € TTC

Comprenant:

- 1 banque d'accueil fermant à clé
- 2 tabourets
- Votre logo
- Accès à la machine à café, fontaine à eau.
- Une communication dans le catalogue officiel
- L'éclairage et branchements électrique

*L'ensemble de nos tarifs sont réduits grâce au soutien de la Région SUD Provence-Alpes Côte d'Azur.
Pour en bénéficier, vous devez être une TPE/PME dont le siège social est basé en Région SUD. Cette action s'inscrit dans le cadre du régime de financement dit « De minimis ».
La signature de l'attestation De-minimis jointe à cette offre est donc indispensable à l'obtention du présent tarif.*

Bon de commande

TOTAL DE VOTRE PARTICIPATION € TTC

Facturation

Le
Fait à
Cachet et Signature (obligatoire) :
Précédés de la mention «Bon pour accord»

Contact



Sandy ARGOUD
RESPONSABLE COMMUNICATION & INTERNATIONAL

sandy.argoud@ecoentreprises.com

06 17 59 22 96

AGENCE D'AIX EN PROVENCE
Technopôle de l'Environnement Arbois Méditerranée
Avenue Louis Philibert
Bât Marconi BP20065
13545 CEDEX 4 AIX EN PROVENCE

Tél: +33 (0)4 42 97 10 15

AGENCE DE NICE
CEEI NCA - 2e étage
61-63 avenue Simone Veil
06200 NICE